

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DU 17 AVRIL 2015

Club House, 20h30

MEMBRES PRESENTS: Pascal AUDOUIN, Jacky CARON, Julien COCONI, Gilbert FLEURY, Thomas JACQUET, Stéphane PONCHAUX

ABSENTS EXCUSES: Carine BRETON, Sébastien LEGAY, Nathalie MILON, Alain NOWAK

ABSENT(S): Jean-Baptiste PIAZZA

Julien Coconi remercie les membres présents et annonce les membres absents excusés, notamment la secrétaire, bloquée dans les trains. Thomas Jacquet sera le secrétaire de cette séance.

1/ Approbation du CR du Vendredi 13 Mars

Ce compte rendu n'est pas prêt. Il sera soumis pour approbation à la prochaine réunion de comité.

2/ Altercation Kevin Figiel /...

Suite à la décision du comité, notifiée par courrier remis en main propre à ... par Julien Coconi, la sanction a été mise en place : ... a été retiré de TennisWeb pendant une semaine et n'a donc pas pu jouer ni réserver de terrain pendant cette période.

3/ Point Ecole de Tennis

Marc Ginfray est venu au club le 18/04/2015 pour parler de la mise en place de la réforme des moins de 12 ans. La réforme est difficile à mettre en place et de nombreux clubs sont au même point d'avancement que Crépy. La venue de Marc Ginfray a également permis de faire un pont avec Maxime et Pascal et de « valider » les niveaux de plusieurs jeunes du Club.

Il est décidé de commander des poignets de couleur pour les récompenses de fin d'année pour les moins de 12 ans. Maxime, Pascal et Kevin transmettrons les besoins à Thomas Jacquet. La commande sera lancée mi-mai. (Budget prévisionnel : 150 à 200 € : un poignet vaut 2,90 € l'unité, le lot de 10, 26,50 €).

Absence Stéphane Bonnet : Stéphane Bonnet sera absent du 18 au 22 mai, du 01 au 12 juin et du 22 au 26 juin pour raison professionnelle. Julien Coconi sollicitera les autres moniteurs du Club pouvant donner des cours adultes (Pascal, Maxime et Kevin) afin de remplacer Stéphane ces 3 lundis de 18h30 à 22h30. Le Comité s'accorde pour rémunérer ces heures au taux horaire de Stéphane Bonnet.

4/ Subventions

La demande de subvention faite au Conseil Régional pour prolongement de l'aide sur le Contrat Emploi Solaire de Maxime Lemaire a été refusée.

La subvention accordée par la Mairie de Crépy en Valois sera de l'ordre de 10 000 €.

La subvention du Conseil Général (AVSL) est en attente d'accord.

Le dossier de demande de subvention CNDS a été préparé et envoyé par Julien Coconi : les 3 axes sur lesquels s'appuie ce dossier sont :

- Développement de la pratique féminine du Tennis.
- Encadrement des Jeunes par l'Ecole de Tennis.
- Accompagnement de la formation et de la professionnalisation des Jeunes (Formation DE Kevin Figiel).

5/ Assurance

La compagnie d'assurance AXA est actuellement l'assureur du Club. Or, la FFT a souscrit une assurance générale (Responsabilité Civile et Individuelle Accident) dont peuvent bénéficier gratuitement les Clubs. Le Comité délègue au président le pouvoir de résilier le contrat auprès d'AXA. L'économie attendue est de 600 € annuels.

Pour rappel, les bâtiments sont assurés par la Ville de Crépy en Valois. (Cela est défini dans la convention avec la Ville).

Cette économie étant faite, le président demandera à plusieurs assurances un devis pour un contrat de protection juridique (utile dans le cas de conflit avec un salarié par exemple). Cela n'est pas pris en compte dans l'assurance de la FFT.

6/ Assemblée Générale (Docs en pièces jointes)

L'Assemblée Générale aura lieu le 19 juin 2015, à 19h30. Le lieu reste à définir. Une demande a été faite auprès de la MJC pour réservation de la même salle que l'an dernier.

(Suite à la réunion de Comité du 22 Mai, l'Assemblée Générale se tiendra finalement le Vendredi 3 Juillet à 19h30 au Club House.)

Cotisations 2015 – 2016 : Julien Coconi présente aux membres présents la proposition de cotisations pour l'année 2015 – 2016. Il est noté que le prix de la licence augmentera de 2 euros pour la saison prochaine, pour les jeunes et pour les adultes. Les principales augmentations proposées et acceptées par les membres présents concernent l'Ecole de Tennis :

- 215 € pour 1 h par semaine (25 à 30 séances). Pour les groupes compétitions, 30 euros la deuxième heure, et 20 € la troisième.
- 118 € pour le mini tennis.

Modifications du Règlement Intérieur : Julien Coconi présente aux Membres présents quelques modifications du Règlement intérieur.

Le Comité est d'accord avec les propositions du Bureau. Elles seront présentées à l'Assemblée Générale.

Les cotisations 2015 – 2016 et les modifications du Règlement intérieur sont jointes à ce compte rendu.

7/ Convocations à la Ligue :

Le président évoque le résultat des convocation devant la Commission des Litiges à Amiens :

Concernant le Tournoi Interne 2014 :

Il résulte une non sanction pour Benjamin Jauneau et Nicolas Ljubisavljevic.

Il résulte une non sanction pour les Membres du Comité de Tournoi.

Il résulte d'un avertissement pour le Juge Arbitre, Sébastien Legay.

Concernant la Convocation de Christophe Carré :

Aucune sanction n'est infligée à Christophe Carré.

8/ Convention Mairie de Crépy

La convention entre le TC Crépy et la mairie a été actualisée et signée par le Mr le Maire de Crépy en Valois. Elle sera mise en ligne prochainement.

9/ Animations :

- Tournoi Balles Rouges – Balles Oranges le dimanche 26 avril. Un seul inscrit à ce jour, fortes probabilité d'annulation.
- Sortie Roland Garros le 23 Mai : un peu plus de 60 inscrits à ce jour.
- Journée Portes Ouvertes organisée par la ligue le 30 Mai. Le but de cette journée est de faire découvrir le Tennis avec le Tournoi de Roland Garros en toile de fond. Plusieurs courts seront occupés par cette manifestation. Les supports de communication sont en attente : ils seront transmis par la Fédération.
- Tournoi Jeunes : 20 Juin – 4 Juillet.

- Brocante : La première brocante du Tennis aura lieu le 28 juin 2015 : Sébastien Legay s'occupe de l'organisation mais le comité lance un appel aux volontaires pour cette journée. Des supports de communication (banderoles) seront commandés (Budget 250 €). Des sandwichs -frites seront proposés. Le surplus de viande pourra être utilisée pour la fête du Club.
- Fête du Club : Samedi 4 Juillet 2015
- Journée Test Raquettes : cette journée sera organisée en début de saison prochaine, en septembre 2015.

10/Compétitions

Hommes : Pascal Audouin annonce la Composition des Equipes. Celle ci est affichée au Club House.

Femmes : La soirée de rencontre des Equipes Femmes s'est déroulée le Vendredi 20 Mars.

Formation JAT1 : La formation JAT1 sera suivie par Stéphane Ponchaux sur 5 demi -journée.

11/ Travaux

- Borne de Validation : Plusieurs essais ont été faits par Kevin Figiel. Des demandes ont été faites au Webmaster. La borne de validation doit être remise en service rapidement.
- Badges : Le Logiciel Noralsy ne fonctionne plus au Club. Une remise en route est nécessaire afin de mettre à jour la liste des badges et de permettre à Gilbert de créer les badges des nouveaux adhérents.
- Rendez-vous avec la Mairie : MM. COCONI, LEGAY et JACQUET ont eu rendez-vous à la mairie avec MM. CLAUX (Adjoint aux Sports) et HALLADE (Directeur du Service des Sports). La Mairie confirme que le budget 2015 est bouclé et que la mairie doit faire des économies jusqu'en 2017. Les représentants du club ont insisté sur les réparations à réaliser au plus vite (Poteau court n°3, poutre court n°6, fixation correcte des éclairages du court n°5) . Les différents projets du Club ont été présentés à la Collectivité : couverture du court n°2, mise en place d'une terre battue tout temps, éclairage des courts 3 et 4.
- Courts couverts/Eclairage :

Plusieurs entreprises ont été contactées par Julien Coconi afin d'obtenir des chiffrages pour la mise en place d'un éclairage sur les courts 3 et 4. Pour information, la norme FFT est de 300 lux en tout point du terrain.

Un rendez-vous a également eu lieu avec l'entreprise SMC2 le vendredi 10 avril. Cette société doit nous fournir un devis pour la couverture du court n°2 ou du court n° 3. Un devis optionnel pour la mise en place d'un préau sur les courts 1 et 2 sera également fourni.

En ce qui concerne le règlement d'urbanisme, les courts sont situés sur une parcelle municipale sur laquelle il n'y a pas de restriction en terme de hauteur de bâtiment jusqu'à 12 mètres de hauteur. La mise en place d'un court couvert devra toutefois certainement être supervisée par un architecte dans la mesure où la surface du bâtiment dépasse 150 m2.

12/ Points divers

Pas de questions diverses.

Les prochains réunions de Comité auront lieu le Vendredi 22 Mai à 20h30 et le Vendredi 05 Juin à 20h30

La réunion se termine à 22h05.

Le Président,
Julien COCONI

P/O La Secrétaire bloquée dans les trains,
Le Trésorier, Thomas Jacquet

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'COCONI', with a long horizontal stroke extending to the left.A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Thomas Jacquet', with a long horizontal stroke extending to the right.